|  |  |
| --- | --- |
| **C:\Users\mamadou.saliou.diall\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\PNUD_Logo-Bleu-Tagline-Bleu copie.jpg** | **UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME**  **TERMS OF REFERENCE**  **Recrutement d’un Cabinet international pour la mise en place d’un système d’information pour l’amélioration des investissements privés et le suivi des investissements directs étrangers en République de Guinée** |
| 1. **INFORMATION SUR LA POSITION** | | |
| **Titre du poste** : Mission d’assistance technique pour la mise en place d’un système d’information pour l’amélioration des investissements privés et le suivi des investissements directs étrangers en République de Guinée  **Lieu de travail** : Conakry  **Type de contrat :** Contrat professionnel  **Superviseur direct :** Unité Politique et Stratégie (UPS), PNUD Guinée et Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) du Ministère en charge des Investissements Publicset des Partenariats Publics Privés (MIPPP)  **Langue de travail**: Français  **Durée du contrat** : cent (100) semaines dont cinquante-deux (52) semaines pour la maintenance et l’accompagnement  **Date de début des prestations**: Octobre 2021 | | |
| 1. **CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS** | | |
| **2.1. Contexte et justification**  Depuis 2010, la Guinée est marquée par le retour du pays à l’ordre constitutionnel, les priorités du gouvernement ont été la restauration de la stabilité macroéconomique à travers des réformes et l’amélioration des agrégats macroéconomiques ainsi que la reprise des investissements étrangers et de la coopération. Cela a conduit à la mise en marche d’une dynamique de reprise économique.  Ainsi, la Guinée a adopté une politique de diversification de son économie afin d’accélérer le processus de développement local. Pour ce faire, le gouvernement a engagé un vaste programme de réformes pour améliorer l’environnement des affaires, changer la perception du pays afin d’attirer plus d’investissements étrangers et encourager l’investissement local pour créer la croissance inclusive, ce qui a conduit à la mise en place d’un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020.  Dans ce contexte, le Ministère en charge des Investissements et des Partenariats Publics Privés (MIPPP) a été créé en juin 2018. Le MIPPP a, entre autres, pour objectifs d’améliorer des conditions d’attraction des investissements nationaux et étrangers et de veiller à l’amélioration de la Compétitivité-pays pour accroitre l’attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE).  Présenter une vitrine de pointe, vulgariser les informations pertinentes pour les investisseurs, tels sont entre autres les moyens pour atteindre son objectif ; dans ce cadre, le Ministère en charge des Investissements et des Partenariats Publics-Privés est à la recherche d'une solution informatique.  Les présents termes de références s’inscrivent dans ce contexte. Ils sont élaborés dans le but de recruter un Cabinet ou groupe de Consultants qui sera chargé d’une mission d’assistance technique pour la mise en place d’un système d’information.  **2.2. Objectifs de la mission**  L’objectif général de la mission, à travers la mise en place d’un système d’information du ministère, est de contribuer à trois objectifs spécifiques du ministère à savoir :   1. la promotion des investissements privés et les PPP inscrits dans le PNDES ; 2. l’amélioration des conditions d’attractions des investissements nationaux et étrangers ; et 3. l’amélioration de la compétitivité-pays pour accroitre l’attractivité des investissements Directs Étrangers.   De manière spécifique, le système d’information (SI) à mettre en place devrait :   * améliorer le site web du ministère ; * rendre plus fluide et intuitif le parcours des investisseurs sur le SI ; * améliorer la connaissance des IDE et * contribuer à la vulgarisation du catalogue des PPP.   La plate-forme devra également permettre de fournir les informations pertinentes sur les investissements privés en Guinée et le niveau de performance desdits investissements. Le SI devra être une application informatique de promotion des investissements privés, de projets ou programmes de développement économique. Cette application devra également être modulable, flexible, évolutif, performant et sécurisé. Elle devra :   * 1. répondre aux normes technologiques et scientifiques actuelles ;   2. être capable de donner satisfaction à toutes les requêtes d’informations des investisseurs privés nécessaires à tout investissement en Guinée ;   3. faciliter la production de rapports de performance des différents investissements privés ;   4. avoir une interface avec le système de gestion des investissements privés disponible au MIPPP ;   5. favoriser la connaissance et le suivi des IDE.   **2.3. Contenu de la mission**  La mission devra se dérouler selon un processus participatif et respectant les normes requises en matière de gestion de projet informatique et de mise en place d’un système d’information. Elle s’articulera obligatoirement autour des étapes suivantes :  **Etape 1 : Analyse des besoins et préparation du dossier des choix à faire pour le contenu du système d’information**  A l’issue de cette phase, le consultant produira un dossier de conception qui oriente la définition du système d’information des investissements privés du MIPPP. Le dossier devra également comprendre l’ensemble des décisions à prendre pour la mise en œuvre du système d’information. Pour cela, le consultant devra :   * **prendre connaissance et se familiariser avec les Systèmes Informatisés existants au MIPPP**, ainsi que toutes les bases de données disponibles du Ministère ; * **procéder à une analyse approfondie des mécanismes** existants en matière de promotion des investissements privés en discutant avec les principaux acteurs et en analysant les documents et les systèmes existants ; * **identifier** les procédures qui déterminent les interactions entre les acteurs et les données ; * **analyser** les procédures de gestion de l’information ; * **établir** un **diagnostic approfondi des besoins** en informations et des données qui constituent des informations utiles à la prise de décision pour les investisseurs privés ; * **définir des modèles de formulaires de collecte et de saisie** ainsi que des modèles de rapports, de tableaux de bord, et d’autres formats de rapports ; * **identifier et/ou définir** les ressources humaines et matérielles qui sont nécessaires à l’exploitation du système qui sera mis en place ; * au vu du diagnostic**, élaborer un document** qui optimise les procédures de collecte, de transfert, de traitement, d’analyse et de diffusion des informations sur les investissements privés y compris les IDE en présentant à chaque fois les formats de collecte et le rôle de chaque acteur dans la chaîne ; * **produire un dossier de conception** qui oriente la définition du système d’information. Ce dossier devra contenir l’ensemble des informations nécessaires pour la mise en place d’une solution technique viable. Le système d’information devra également prendre en compte les possibilités d’interconnections avec les autres systèmes d’information sur les investissements privés ; * **faire valider** la proposition par tous les acteurs à tous les niveaux du MIPPP.   **Etape 2 : Développement du système d’information**  Le développement du SI devra se baser sur un système semblable déjà expérimenté dans des pays en voie de développement. Ainsi, les étapes décrites ci-dessous pourraient être réalisées rapidement en adaptant le SI aux réalités du pays et faire gagner du temps. Cette disposition sera considérée comme un atout dans les critères d’évaluation de l’offre technique des candidats.  Au cours de cette étape, il est attendu que l’intervention du Consultant permette de :   * mettre à niveau le site web du MIPPP en l’alignant sur les besoins du projet et sur les standards technologique actuels ; * développer un Système de Gestion de Base de Données Relationnelle (SGBDR) fonctionnel qui soit cohérent avec le site web du MIPPP ; * développer le SI pour répondre aux besoins retenus au cours de la phase précédente.   **Remarques :**   * + le SGBDR susmentionné doit être performant et prendre suffisamment appui sur les technologies nouvelles ;   + il doit être interfacé avec les bases de données et systèmes existants au sein du Département ou d’autres Ministères ou Institutions productrices de données pertinentes ;   + il doit être modulaire, ouvert, d’une grande flexibilité et capable de produire des états d’édition utiles pour faciliter l’accès à l’information sur les potentialités et le suivi des investissements privés y compris les IDE en Guinée.   Au cours de cette phase, le consultant devra produire les dossiers de spécifications techniques et fonctionnelles du SI. Ces dossiers doivent obligatoirement comporter de façon claire et précise les éléments suivants :   * Pour le dossier des **spécifications techniques** : * le Modèle Conceptuel de données ; * l’environnement de développement et la plateforme d’exploitation du système ; * les caractéristiques techniques minimales de l’équipement matériel et du logiciel nécessaire pour l’installation et la mise en exploitation du système. * Pour le dossier des **spécifications fonctionnelles** : * la description de l’architecture de la base de données et des modules qui la composent ; * la description des fonctionnalités de chaque module ; * les outputs (états d’édition) du système ; * la description des différentes interfaces du système y compris les interfaces avec les autres systèmes existants ; * le plan d’opérationnalisation comportant le dispositif d’entrée et de sortie des données y compris les acteurs et leur rôle ; * la stratégie de sécurité basée sur les droits d’accès.   Pour une question d’efficacité et d’efficience des travaux de cette phase, le cabinet devra livrer les sections du SI décrites ci-dessus et s’assurer de leur opérationnalisation tout au long du processus. Ce faisant, la livraison se fera par module à la suite de l’analyse des besoins. Ainsi, le Cabinet devra proposer dans son offre technique, un agenda qui montre clairement le séquençage de la livraison du produit par composante ainsi que l’interrelation de ces composantes et ce jusqu’au déploiement complet du SI. La méthode de développement Agile devrait être priorisée.  **Etape 3 : Présentation du SI, formation des acteurs, déploiement du système, appui technique au personnel du MIPPP**  Au cours de cette phase, le Consultant devra :   * fournir séparément les manuels de l’utilisateur et de l’administrateur ; * organiser la Validation d’Aptitude au Bon Fonctionnement (VABF) de l’application en présence des administrateurs du SI ; * présenter le SI à un comité de validation élargi lors d’un atelier de validation ; * recenser les questions et les suggestions faites au cours de la présentation et les observations ultérieures ; * assurer la formation des utilisateurs et des administrateurs sur le système ; * fournir les dossiers actualisés des spécifications fonctionnelles et techniques du système.   **Etape 4 : Déploiement de la version stable du système d’information intégré**  Au cours de cette phase, sur la base des observations des utilisateurs sur la version provisoire, le Consultant devra :   * fournir séparément les manuels actualisés de l’utilisateur et de l’administrateur ; * fournir séparément les dossiers actualisés des spécifications fonctionnelles et techniques du système ; * organiser la Validation d’Aptitude au Bon Fonctionnement (VABF) de la version définitive de l’application en présence des administrateurs de chaque système ; * fournir le rapport d’exécution de la mission et d’évaluation de l’efficacité du système d’information intégré.   **Etape 5 : Maintenance/évolution du système et assistance technique du SI**  Cette phase sera consacrée à l’assistance technique pour une utilisation optimale du SI et sa maintenance évolutive. Au cours de cette phase, le Consultant devra :   * apporter son assistance technique et procéder au transfert des connaissances aux administrateurs désignés au sein du MIPPP pendant une période de douze (12) mois. Le consultant devra effectuer pendant cette période, quatre (04) visites d’assistance technique et de formation des administrateurs à raison d’une visite tous les trois (03) mois ; * assurer la maintenance de l’application ; * recenser les nouveaux besoins et proposer les améliorations requises. | | | |

|  |
| --- |
| 1. **PROPOSITIONS TECHNIQUE ET FINANCIERE** |
| Le Cabinet devra soumettre une proposition technique et une proposition financière.  La proposition technique devra inclure au minimum :   * La présentation des travaux similaires effectués par le Cabinet et/ou les membres de son équipe, en lien avec la mission (références, budget et produit final) ; * La compréhension de la mission et de ses objectifs ; * Les commentaires et les suggestions aux Termes de référence ; * la méthodologie de l’approche de consultation, participative et inclusive proposée, décrivant le chronogramme et la séquence envisagée d’entretiens, d’ateliers, séminaires, conférences, forums thématiques, focus groupes ; * Les mesures à mettre en œuvre pour réussir la mission ; * La présentation de l'équipe chargée de la réalisation de la mission et les CV de ses membres ; * Le plan de déploiement des membres de la mission et leurs contributions aux activités spécifiques ;   Le soumissionnaire devra être soit un cabinet d’études ou un groupe de cabinets d’études disposant de compétences appropriées, à charge pour le groupe de désigner son représentant responsable de la conduite de la mission. Quel que soit le cas, le consultant devra fournir dans sa soumission les noms et profils (CV) des consultants associés, justifier de sa capacité technique et de ses compétences à entreprendre une telle mission, notamment à produire les résultats/documents attendus dans les délais contractuels. La réalisation de missions similaires avec des organismes bilatéraux ou multilatéraux sera un atout.  Le Cabinet devra proposer une équipe de personnes comprenant obligatoirement et au minimum :   * Un Economiste (**Chef de mission**) ou Statisticien économiste, expert en investissement privé et PPP ayant au moins dix (10) années d’expérience dans la PPP, la conception et la mise en œuvre des plans de développement, l’élaboration et le suivi de l’exécution des programmes et projets d’investissement publics/privés ; il devra justifier à son avantage une bonne connaissance des systèmes d’informations sur les projets /programmes d’investissements publics. Il devra avoir une expérience et des compétences dans la conception et le déploiement de systèmes intégrés de suivi, et de cadres de mesure et de suivi des résultats de projets de développements. Il devra également avoir des compétences et une expérience avérée, dans le renforcement des capacités en matière de programmation et de suivi des projets et des cadres de résultats. La qualité d’économiste planificateur est éliminatoire. * Un Statisticien Informaticien ou Statisticien – économiste de haut niveau (**Assistant du Chef de Mission**), ayant des connaissances avérées en système d’information, disposant d’au moins dix (10) années d’expériences avérées dans la conception, le développement et le déploiement des systèmes d’information, et une bonne connaissance des Technologies de l’Information et de la Communication. Il doit avoir effectué au moins trois missions avec des équipes pluridisciplinaires dans le cadre de développement de systèmes d’information intégrés. Le développement des systèmes d’information intégrés de suivi et évaluation au niveau sectoriel ou national sera un atout. * Un Ingénieur informaticien développeur, spécialiste en développement de système informatique et en programmation ; il doit disposer d’au moins dix (10) années d’expériences en matière de développement informatique et de programmation de système d’informations complexe, au niveau sectoriel et/ou national. Il doit avoir développé au moins trois (03) applications informatiques relatives à des systèmes d’information. Le développement de système d’information intégré de suivi & évaluation sera un atout. * Un Responsable fonctionnel, spécialiste en analyse, conception et en assurance qualité, il doit disposer d’au moins dix (10) années d’expérience dans des projets de réalisation informatique complexe. Il doit avoir participé à des projets similaires à celui du MIPPP. * Le personnel d’appui dont le nombre ne devra pas dépasser deux (2) personnes.   Tous les membres de l’équipe devront être capables de s’exprimer couramment en français et d’écrire les rapports en français.  Dans la stratégie de mise en œuvre de cette activité, une représentation locale du soumissionnaire ou bien un partenariat avec un Cabinet local légalement installé en Guinée est un atout et sera considéré comme un élément stratégique dans le processus car cela faciliterait les futurs appuis qui seront sollicités dans le cadre de la maintenance et de l’appropriation de la plateforme par les bénéficiaires.  La proposition financière devra indiquer le détail des prix et des dépenses nécessaires à la réalisation de l'étude. Le canevas de présentation de cette offre est le suivant :   | **Postes de dépenses** | **Nombre Heures/mois (Minimum)** | **Coût Unitaire** | **Coût total (USD)** | | --- | --- | --- | --- | | **Ressources humaines** | | | | | Un Economiste (Chef de mission) ou Statisticien économiste, expert en investissement privé et PPP |  |  |  | | Un Statisticien Informaticien ou Statisticien – économiste de haut niveau (Assistant du Chef de Mission), ayant des connaissances avérées en système d’information |  |  |  | | Un Ingénieur informaticien développeur, spécialiste en développement de système informatique et en programmation |  |  |  | | Un Responsable fonctionnel, spécialiste en analyse, conception et en assurance qualité |  |  |  | | Personnel d’appui : |  |  |  | | **Sous-total (1)** |  |  |  | | **Transport / séjour** | | | | | **Rubriques** | **Nombre** | **Coût unitaire** | **Coût total (USD)** | | Billets d’avion |  |  |  | | DSA des experts internationaux (pour leur séjour à Conakry) |  |  |  | | **Sous-total (2)** |  |  |  | | **Frais administratifs (3)** |  |  |  | | **TOTAL GENERAL (1) + (2) + (3)** |  |  |  |   Plan de déploiement des consultants (pour les étapes 1, 2, 3 et 4) :   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | Fonctions/titre | Nom | M  1 | M  2 | M  3 | M  4 | M  5 | M  6 | M  7 | M  8 | M  9 | M  10 | M  11 | M  12 | | **Consultants internationaux** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Un Economiste (Chef de mission) ou Statisticien économiste, expert en investissement privé et PPP |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Un Statisticien Informaticien ou Statisticien – économiste de haut niveau (Assistant du Chef de Mission), ayant des connaissances avérées en système d’information |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Un Ingénieur informaticien développeur, spécialiste en développement de système informatique et en programmation |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Un Responsable fonctionnel, spécialiste en analyse, conception et en assurance qualité |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Personnel d’appui : |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | |
| Plan de déploiement des consultants (pour l’étape 5) :   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | Fonctions/titre | Nom | M  1 | M  2 | M  3 | M  4 | M  5 | M  6 | M  7 | M  8 | M  9 | M  10 | M  11 | M  12 | | **Consultants internationaux** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Un Economiste (Chef de mission) ou Statisticien économiste, expert en investissement privé et PPP |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Un Statisticien Informaticien ou Statisticien – économiste de haut niveau (Assistant du Chef de Mission), ayant des connaissances avérées en système d’information |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Un Ingénieur informaticien développeur, spécialiste en développement de système informatique et en programmation |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Un Responsable fonctionnel, spécialiste en analyse, conception et en assurance qualité |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | Personnel d’appui : |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | |
| 1. **EVALUATION DES OFFRES** |
| **4.1. Réunion d’information sur la préparation des offres (Pre-Bid Meeting)**  Les entreprises intéressées par cet appel d’offre sont invitées à participer à un Pré-bid Meeting **mardi 28 septembre 2021 à 11h 00 T.U, par Skype ou par Téléconférence** pour échanger sur les différents points relatifs à l’appel d’offre :   * + - 1. Termes de Références (TOR) et attentes des commanditaires ;       2. Clarification sur les méthodes de préparation et évaluation des offres.   Les détails des coordonnées de cet appel peuvent être obtenus en contactant l’adresse suivante : **Eugene Ruhinguka :** [eugene.ruhinguka@undp.org](mailto:eugene.ruhinguka@undp.org)  **4.2. Critères d’évaluation de l’offre technique**  L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  Les critères, sous-critères d’évaluation, et les poids respectifs de la **Proposition Technique Complète** sont les suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critères/sous-critères d’évaluation** | **Points/poids** | | **1. Expertise et expérience pertinente du Cabinet pour la mission** | **30** | | 1.1 Expériences pertinentes globales | 15 | | 1.2 Expériences d’exécution de contrats relatifs à des missions similaires avec des Gouvernements, Agences bilatérales et multilatérales | 15 | | **2. Conformité de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence** | **30** | | 2.1 Approche technique et méthodologie | 15 | | 2.2 Représentation locale ou partenariat avec un Cabinet local | 10 | | 2.3 Plan de travail | 05 | | **3. Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission** | **40** | | Un Economiste (Chef de mission) ou Statisticien économiste, expert en investissement privé et PPP | 12 | | Un Statisticien Informaticien ou Statisticien – économiste de haut niveau (Assistant du Chef de Mission), ayant des connaissances avérées en système d’information | 10 | | Un Ingénieur informaticien développeur, spécialiste en développement de système informatique et en programmation | 10 | | Un Responsable fonctionnel, spécialiste en analyse, conception et en assurance qualité | 8 |   Ce personnel clé sera évalué sur la base de la répartition ci-dessous :   * Qualification générale (Diplôme, Formations et années d’expériences) ……… 30% * Expériences pertinentes antérieures dans des missions similaires ………………. 60% * Connaissance du contexte de la Guinée …………………………………10%   **Pondération totale :** **100%**  **Total des points pour les trois critères** : **100**  L’évaluation des offres sera faite sur l’ensemble des critères ci-dessus et l’attribution sera prononcée en faveur d’un seul cabinet.  **4.3 Modalité de soumission :**  Les cabinets intéressés sont priés de déposer leur proposition (Offre technique et financière) par e-mail à l’adresse : [offres.gn@undp.org](mailto:offres.gn@undp.org), ayant comme objet :  « **UNDP/RFP/151959/2021 - Recrutement d’un Cabinet ou groupe de Consultants pour la mise en place d’un système d’information (SI) pour l’amélioration des investissements privés et le suivi des investissements directs étrangers en Guinée »**  **NB :**   * Chaque envoi ne doit pas dépasser 5MB ; * La soumission en version physique sous plis fermé n’est pas acceptée * La date limite du dépôt électronique des propositions est fixée : **le** **lundi 11 octobre 2021 à 00 heure, heure de Conakry.**   Toute offre reçue hors délai ou envoyée en dehors de l’adresse électronique : [offres.gn@undp.org](mailto:offres.gn@undp.org) ne sera pas prise en considération. |

|  |
| --- |
| **Preuve de l’expérience et de l’expertise et de la compétence technique :**  Les Cabinets, dans leurs propositions techniques, devront fournir des informations sur leur compétence dans les domaines de l’étude tels que définis ci-dessus, et comment ils pourront mobiliser l’expertise nécessaire en cas de besoin. Cette information devra présenter de façon synthétique la nature des services offerts et des travaux effectués. Les Cabinets devront fournir des informations sur leurs performances sur des contrats relatifs à des domaines similaires à la présente étude avec des agences multilatérales et bilatérales, ou dans des contrats avec des gouvernements : présentation d’expériences avérées sur des études réalisées dans des pays similaires à la Guinée. Cette information devra récapituler clairement la nature de la mission contractée, les types de travaux exécutés et les résultats obtenus à travers ces contrats.  **Critères d’évaluation des propositions financières :** Seules, les propositions financières dont les offres techniques auraient obtenu un score minimum de 70 points sur 100 seront examinées. L'évaluation des offres financières sera combinée à celle des offres techniques par l’approche du mieux disant pour la sélection du Cabinet. |

|  |
| --- |
| 1. **RESULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS** |
| Les résultats attendus sous forme de livrables spécifiques de la mission du Cabinet se déclinent ainsi qu’il suit :   1. Un plan de travail validé ; 2. Des rapports ou documents spécifiques listés par étape dans le tableau ci-dessous  | **Etapes** | **Produits/livrables** | **Calendrier indicatif (délai après la signature du contrat)** | | --- | --- | --- | | ***Etape 1 : Analyse des besoins et préparation du dossier des choix à faire pour le contenu du système d’information*** | **Rapport d’analyse des besoins et dossier des décisions à prendre pour le contenu du système** comprenant :   * le diagnostic fondé sur la collecte d’informations sur l’organisation fonctionnelle et les procédures ; * l’analyse des problèmes et des besoins ; * la préparation des décisions à prendre ; * le Système d’information avec toutes les spécifications, notamment : * les relations entre les structures productrices de données et les structures centrales * les mécanismes de collecte à mettre en œuvre (outils, format, fréquence, usage potentiel, …) * les acteurs, leur rôle et leurs droits ; | 8 Semaines après la date de signature du contrat | | Validation par le Comité de pilotage | 10 Semaines | | Rapport d’analyse actualisé sur la base des observations issues de la validation | 11 Semaines | | ***Etape 2 : Développement du système d’information*** | **Dossiers de conception de l’application informatique** :   * Maquette provisoire de la solution * Dossier des spécifications fonctionnelles * Dossier des spécifications techniques | 26 Semaines | | Validation du Comité de pilotage | 28 Semaines | | Dossiers de conception actualisés sur la base des observations issues de la validation | 30 Semaines | | ***Etape 3 : Présentation du SI, formation des acteurs, déploiement du système, appui technique au personnel du MIPPP*** | **Fournir les documents ci-après :**   * Manuel de l’utilisateur ; * Manuel de l’administrateur ; * Dossier actualisé des spécifications techniques ; * Rapport provisoire de la Validation d’Aptitude au Bon Fonctionnement (VABF) du SI ; * Rapport de formation des utilisateurs et des administrateurs sur le système ; | 38 Semaines | | Validation du Comité de pilotage | 40 Semaines | | ***Etape 4 : Déploiement de la version stable du système d’information intégré*** | Le Consultant devra fournir les documents suivants :   * Rapport final de Validation d’Aptitude au Bon Fonctionnement (VABF) du SI ; * Manuels de l’utilisateur actualisés ; * Manuels de l’administrateur actualisés ; * Dossier actualisé et finalisé des spécifications fonctionnelles ; * Dossier actualisé et finalisé des spécifications techniques ; * Rapport de formation des utilisateurs et des administrateurs | 46 Semaines | | Validation finale par le Comité de pilotage | 48 Semaines | | ***Etape 5 :* *Maintenance/évolution du système et assistance technique du SI*** | Produire les documents ci-après :   * Rapports périodiques de maintenance de l’application * Rapports périodiques d’assistance technique pour le transfert des connaissances aux administrateurs désignés. | 52 Semaines après la date effective de mise en exploitation |  1. Un rapport final de la mission du Cabinet contenant des recommandations pertinentes pour la pérennité de la plateforme. |

|  |
| --- |
| 1. **FONCTIONS/DUREE** |
| La durée totale d’intervention pour la mission est de cent (100) semaines y compris la période d’assistance technique et d’accompagnement des acteurs à la bonne exploitation de l’application qui est estimée à cinquante-deux (52) semaines.  Le Cabinet international travaillera sous la supervision directe du Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) du Ministère des Investissements et des Partenariats Publics et privés (MIPPP) et de l’Unité de Politique et Stratégie du PNUD en étroite collaboration avec leurs Service IT respectifs.  Le Cabinet appuiera, dans l’accomplissement de sa mission, l’animation des différentes réunions d’échange avec les parties prenantes au processus. Il devra aussi animer les concertations relatives au développement de la plateforme.  Le Cabinet devra fournir tous les livrables dans les délais impartis. |

|  |
| --- |
| 1. **JALONS DE PAIEMENT** |
| Le paiement se fera par tranche au fur et à mesure que les livrables seront fournis comme l’indique le tableau ci-dessous :   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | **N°** | **Livrables** | **Délai au plus tard après la signature du contrat** | **%** | |  | **Phase de développement et déploiement** |  | **70%** | | 1.1 | **Livrable 1 :** Plan de travail | 1 semaine | 15% | | 1.2 | **Livrable 2 :** Rapport d’analyse des besoins et dossier des décisions à prendre pour le contenu du système | 11 semaines | | 1.3 | **Livrable 3 :** **Dossiers de conception de l’application informatique** :   * + Maquette provisoire de la solution   + Dossier des spécifications fonctionnelles   + Dossier des spécifications techniques | 30 semaines | 20% | | 1.4 | **Livrable 4 :** **Dossier de Présentation du SI, formation des acteurs, déploiement du système, appui technique au personnel du MIPPP :**   * Manuel de l’utilisateur ; * Manuel de l’administrateur ; * Dossier actualisé des spécifications techniques ; * Rapport provisoire de la Validation d’Aptitude au Bon Fonctionnement (VABF) du SI ; * Rapport de formation des utilisateurs et des administrateurs sur le système | 40 semaines | 20% | | 1.5 | **Livrable 5 :** **Déploiement de la version stable du système d’information intégré** :   * Rapport final de Validation d’Aptitude au Bon Fonctionnement (VABF) du SI ; * Manuels de l’utilisateur actualisés ; * Manuels de l’administrateur actualisés ; * Dossier actualisé et finalisé des spécifications fonctionnelles ; * Dossier actualisé et finalisé des spécifications techniques ; * Rapport de formation des utilisateurs et des administrateurs | 48 semaines | 15% | |  | **Phase de maintenance, accompagnement et finalisation** |  | **30%** | | 2.1 | **Livrable 6 :Maintenance/évolution du système et assistance technique du SI** :  Rapport de maintenance et d’assistance technique du trimestre 1 | 60 semaines | 5% | | 2.2 | **Livrable 7 :Maintenance/évolution du système et assistance technique du SI** :  Rapport de maintenance et d’assistance technique du trimestre 2 | 72 semaines | 10% | | 2.3 | **Livrable 8 :Maintenance/évolution du système et assistance technique du SI** :  Rapport de maintenance et d’assistance technique du trimestre 3 | 84 semaines | 5% | | 2.4 | **Livrable 9 :Maintenance/évolution du système et assistance technique du SI** :  Rapport de maintenance et d’assistance technique du trimestre 4 | 96 semaines | 5% | | 2.6 | Un rapport final de la mission du Cabinet | 100 semaines | 5% | | **Total** | | | **100%** | |

|  |
| --- |
| 1. **QUELQUES** **DOCUMENTS DE REFERENCE UTILES A CONSULTER** |

* Code des investissements
* Programme de Réforme de l’Etat et de Modernisation de l’Administration (PREMA)
* Gouvernance minière en Guinée : Politique de Promotion du Contenu Local et Responsabilité Sociétale des Entreprises (LRSE)
* Publication du Ministère de l’économie et des finances : rapport économique et financier, tableau de bord mensuel de l’économie guinéenne
* Économie numérique pour l’Afrique (DE4A) : Etude diagnostique de la Guinée Rapport, Banque Mondiale, 2020
* Annuaires statistiques de l’Institut National de la Statistique (https://www.stat-guinee.org) et de la Banque Centrale de la République de Guinée (https://www.bcrg-guinee.org)
* Publication de l’Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP) de la Guinée (https://apip.gov.gn).